

## Fiche technique

**TAXI® SX****Herbicide post-levée contre les dicotylédones annuelles et vivaces dans les céréales et le tournesol**

**Matière active:** 48,2% tribénuron  
(sous forme 50% tribenuron-méthyl)

**Formulation:** SG granulés solubles dans l'eau

**DESCRIPTION ET EMPLOI:**

**TAXI SX** est un herbicide qui agit efficacement contre les chardons, le bleuet, le coquelicot, les camomilles, les crucifères, le lamier et de nombreuses autres mauvaises herbes classiques des céréales. L'herbicide est autorisé pour les applications automnales et printanières dans les cultures de céréales et peut être intégré dans de nombreuses mesures phytosanitaires grâce à sa facilité de mélange.

Dans le tournesol, **TAXI SX** ne peut être utilisé que dans les variétés désignées comme résistantes au tribenuron-méthyle.

**CÉRÉALES:**

**Dosage:** 30-60 g/ha

Cultures semées au printemps:  
Application au printemps à partir du stade 3-feuilles jusqu'au stade 2-nœuds avec une dose maximale de **45 g/ha** contre les adventices levées.

Cultures semées en automne:  
Application au printemps à partir du stade 3-feuilles jusqu'à l'apparition de la dernière feuille avec une dose maximale de **60 g/ha** contre les adventices levées.

Application en automne à partir du stade 2 feuilles des céréales avec une dose maximale de **30 g/ha** contre les adventices levées.

SPe 1 - Pour protéger les eaux souterraines, n'appliquer que tous les 3 ans sur la même parcelle en automne sur céréales.

Au moment du traitement, les adventices doivent être levées. La meilleure et la plus rapide efficacité est obtenue sur de petites adventices avec une croissance intensive. La période optimale de traitement est atteinte lorsque la plupart des adventices se trouvent au stade cotylédon jusqu'à maximum 4 feuilles. Les chardons des champs devraient mesurer entre 20 et 40 cm au moment du traitement. Il est important d'avoir un bon mouillage du chardon.

L'efficacité de **TAXI SX** est peu dépendante des conditions météorologiques. Une efficacité optimale et rapide est atteinte lors de conditions météorologiques poussantes avec des températures de jour > 15° C et une humidité relative de l'air > 60%. Des températures fraîches avec des phases sans croissance ralentissent la vitesse d'efficacité, mais n'ont pas d'influence sur la sécurité d'efficacité. Pour une résistance complète au lessivage, il ne devrait pas tomber de pluie pendant 2 heures après le traitement.

**TAXI SX** est traité avec les quantités d'eau usuelles dans la pratique de 200-400 l/ha. Lors de cultures denses, appliquer 400 l/ha, pour obtenir un mouillage des adventices suffisant.

**Mélanges possibles dans les céréales:**

Application au printemps dans le blé, l'épeautre, le triticale et le seigle contre les dicotylédones et les graminées:

**Sprinter** 200 g/ha  
+ **Mouillant Sprinter** 1 l/ha  
+ **Taxi SX** 30 g/ha

Ajout de Taxi SX à Sprinter (+ mouillant Sprinter) pour combler les lacunes d'efficacité contre le lamier et pour compléter l'action contre le bleuet, le coquelicot et le rumex.



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

Application au printemps dans le blé, l'épeautre, l'orge, le triticale et le seigle contre les mauvaises herbes à feuilles larges:

**Pixxaro EC** 0,3-0,5 l/ha  
+ **Taxi SX** 30-45 g/ha

L'adjonction de Pixxaro EC à Taxi SX offre surtout des avantages contre le gaillet, les renouées, la fumeterre, le liseron des champs et les rumex.

Traitement correctif tardif (BBCH 37-39) dans le blé, l'épeautre, l'orge, le triticale et le seigle, en particulier contre les chardons et le bleuet:

**MCPA Plus Omya** 1,5 l/ha  
+ **Taxi SX** 40 g/ha

#### TOURNESOL:

**Dosage:** 60 g/ha

Application: post-levée.

Traitement seulement sur variétés de tournesol résistantes au tribénuron-méthyl. Ne pas utiliser dans d'autres variétés!

Les tournesols doivent être au stade 2-6 feuilles au moment de l'application.

Stade des mauvaises herbes: À partir du stade cotylédon au stade 4-feuilles au max. Une croissance active des mauvaises herbes est un avantage.

60 g/ha en traitement unique, ou 2 x 30 g/ha en traitement fractionné à 10-14 jours d'intervalle.

#### **SPECTRE D'EFFICACITÉ:**

##### **Bonne à très bonne efficacité:**

chardon	bleuet
repousse colza*	renouée persicaire
repousse tournesol*	amarante réfléchie
mercuriale	sisymbrium
ravenelle	pensée des champs
capselle	lamier
Galeopsis	mouron des oiseaux
camomille	chénopode blanc
coquelicot	

##### **Suffisante dans des conditions optimales:**

liseron	morelle noire
rumex	renouée des oiseaux
Vicia sativa	renouée liseron
géranium	

##### **Ne pas être suffisamment combattu:**

espèces véroniques	gaillet
fumeterre	graminées

\* Le tournesol et le colza Clearfield résistants au tribénuron ne peuvent pas être combattus avec **TAXI SX** dans les céréales.

---

#### **SÉLECTIVITÉ:**

**TAXI SX** est très sélectif dans toutes les variétés de céréales testées. Les cultures affaiblies par le gel, la sécheresse, une humidité stagnante ou une carence ainsi que les céréales avec des sous-semis (trèfle, luzerne, graminées, etc.) ne doivent pas être traitées. Lors de gels nocturnes annoncés (< -2° C), le traitement doit être reporté.

Afin d'éviter des dégâts sur des cultures sensibles (pois, colza, carottes, tournesols, cultures maraîchères), laver minutieusement le pulvérisateur après l'emploi dans les céréales. Avec le produit de nettoyage spécifique pour appareils de traitement **AGROCLEAN** ou **LANDAYA**, les résidus de produits phytosanitaires peuvent être éliminés. Epandre le liquide de nettoyage dilué sur la surface précédemment traitée. Éviter à tout prix la dérive.

---

#### **CONDITIONS:**

##### **Protection pour l'utilisateur:**

Préparation de la bouillie : Porter des gants de protection + une tenue de protection + des lunettes de protection + un masque de protection respiratoire (P3).

##### **Protection pour l'environnement:**

Dosage ≤ 45 g/ha:

SPe 3: Pour protéger les plantes non cibles des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux biotopes (selon art. 18a et 18b, LPN). Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive, conformément aux instructions du service d'homologation.

Dosage > 45 g/ha:

SPe 3: Pour protéger les plantes non cibles des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 50 m par rapport aux biotopes (selon art. 18a et 18b, LPN). Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive, conformément aux instructions du service d'homologation.



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

## MISCIBILITÉ:

**TAXI SX** est miscible avec **Agiliti**, **Banvel M**, **Hoestar**, **Lunar**, **Pixxaro EC**, **Plüsstar**, **Puma extra**, **Sprinter**, **Grant** et **Starane XL**.

Les mélanges avec les régulateurs de croissance **Elotin**, **Milo** ne sont pas recommandés. Par contre, un mélange avec le régulateur de croissance **Cy-cocel Extra** est tout à fait possible.

## PRÉPARATION DE LA BOUILLIE DE TRAITEMENT:

Verser la quantité nécessaire de **TAXI SX** dans le réservoir à moitié rempli d'eau. Activer l'agitateur et attendre que **TAXI SX** se soit complètement dissout. Ajouter ensuite les éventuels partenaires de mélange et compléter le volume d'eau nécessaire. Laisser marcher l'agitateur jusque la fin du traitement.

## CULTURES SUIVANTES:

Deux mois après l'application de **TAXI SX**, toute culture peut être reprise, y compris les cultures intermédiaires.

Si une interruption prématurée s'avère nécessaire, seuls le blé de printemps, le seigle de printemps ou l'orge de printemps peuvent être cultivés dans le mois suivant l'application de **TAXI SX**, après un labour préalable et un travail du sol d'au moins 15 cm de profondeur.

## MODE D'ACTION:

**TAXI SX** est un herbicide hautement actif de la famille des sulfonylurées. La substance active **tribenuron** est absorbée par les feuilles et en partie par les racines. La translocation dans la plante adventice se fait en quelques heures, tant au niveau basipétal qu'acropétal. Dans les plantes sensibles, **TAXI SX** inhibe la biosynthèse des acides aminés essentiels que sont la valine et l'isoleucine. Cela entraîne l'interruption de la division cellulaire et de la croissance des plantes. Après une inhibition rapide des points de végétation, un processus de dépérissement commence, qui peut s'étendre sur plusieurs semaines. Pendant cette période, les mauvaises herbes ne sont cependant plus physiologiquement actives et ne représentent donc plus une concurrence pour la plante cultivée.

Le meilleur résultat de lutte est obtenu au stade précoce de croissance des mauvaises herbes (du stade cotylédon à 4 feuilles maximum). La subs-

tance active est rapidement dégradée dans la plante céréalière.

---

**EMBALLAGE:**                   boîtes de 100 g  
  cartons de 10 x 100g

---

## DANGER – RISQUE – SÉCURITÉ:

### Indication de danger:

GHS07 Attention dangereux

GHS08 Dangereux pour la santé

GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

**Mention d'avertissement:** Attention

### Mentions de danger:

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

### Mentions de prudence:

P101 Si un avis médical est requis, garder l'emballage ou l'étiquette à portée de main.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

P272 Ne pas porter de vêtements de travail contaminés en dehors du lieu de travail.

P280 Porter des gants/des vêtements de protection.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

P321 Traitement particulier (traitement symptomatique).

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

P362 + P364 Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

P391 Absorber les déversements.

P501 Éliminer le contenu/récipient de manière appropriée.



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

Première édition

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

® Marque enregistrée de FMC Agricultural Caribe Industries, Ltd.